



ORDRE D'INSERTION

SOCIÉTÉ

Raison sociale

Responsable

Adresse

E-mail

Téléphone

COMMANDE PRINT

- | | 1 parution | 3 parutions |
|---|-------------------------------------|------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} de couv. | 8 000.- (avec accord pour la photo) | |
| <input type="checkbox"/> 2 ^e de couv. | 3 000.- | 8 000.- |
| <input type="checkbox"/> 3 ^e de couv. | 3 000.- | 8 000.- |
| <input type="checkbox"/> 4 ^e de couv. | 6 000.- | 18 000.- |
| <input type="checkbox"/> Page encartée (pré-découpée) | 10 000.- | |
| <input type="checkbox"/> Double page | 3 000.- | 8 000.- |
| <input type="checkbox"/> 1 pleine page | 2 000.- | 5 400.- |
| <input type="checkbox"/> 1/2 page | 1 400.- | 3 600.- |
| <input type="checkbox"/> 1/4 page | 800.- | 2 200.- |
| <input type="checkbox"/> Offre QR Code | 300.- | |
| <input type="checkbox"/> Journaliste | 350.- | en supplément par page |

Ces prix s'entendent hors TVA (8,1%) et fourniture du matériel informatique par l'annonceur

Parution :

- _____
- _____
- _____

MATÉRIEL D'IMPRESSION ET WEB

La technique pour votre communication doit-être envoyée par e-mail sur annie.abconcept@gmail.com

COMMANDE WEB BANNIÈRES

- | | 1 mois | 6 mois | 1 an |
|--|--------|--------|---------|
| <input type="checkbox"/> bannière page accueil | 300.- | 1800.- | 3 300.- |
| <input type="checkbox"/> bannière commune | | 350.- | 600.- |
| <input type="checkbox"/> bannière supplémentaire | | 100.- | 200.- |
| <input type="checkbox"/> _____ | | | |

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le souscripteur s'engage à remettre tous les documents d'impression dans le délai fixé par l'éditeur. Il n'est pas tenu compte des promesses ou des conditions non spécifiées sur la présente formule.

Attention : un contrat signé pour l'année ne peut en aucun cas être reporté ou annulé.

FACTURATION

Règlement :

- 50% à la commande et le solde à parution.
- _____

Prix H.T. _____

Accompte _____

T.V.A 8,1% _____

Total T.T.C _____

Genève, le _____

Signature et timbre de l'annonceur :

TECHNIQUE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Régissant les relations contractuelles entre les annonceurs et la société AB CONCEPT.

Par la signature d'un bon de commande, les annonceurs concluent un contrat avec la société AB CONCEPT.

- 1.- La société AB CONCEPT a en charge l'insertion et la commercialisation des annonces du Rive Gauche Magazine.
- 2.- Les annonces sont insérées dans des supports publicitaires édités en édition libre.
- 3.- A la signature du bon de commande, l'annonceur s'engage à remettre à la société AB CONCEPT les éléments graphiques et techniques nécessaires à l'exécution de la maquette de l'insertion publicitaire.
Le non respect de cette obligation n'exonère pas l'annonceur du règlement de la commande passée.
- 4.- Les frais d'exécution des clichés, typons et de manière plus générale de tout ce qui peut servir à l'exécution de la maquette sont à la charge exclusive de l'annonceur.
- 5.- La société AB CONCEPT a le droit de refuser d'insérer, sans indication des motifs, toute annonce dont le texte et/ou l'illustration serait contraire à la ligne éditoriale de la publication concernée ou contraire à sa politique éditoriale générale.
- 6.- La société AB CONCEPT n'est pas responsable des inexactitudes que pourrait le cas échéant contenir le texte et/ou l'illustration de l'annonce insérée dans la publication concernée.
- 7.- Toute signature d'un bon de commande implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente, lesquelles sont opposables à l'annonceur.
- 8.- Aucune annulation ne peut être prise en compte une fois le bon de commande signé par l'annonceur.
- 9.- Le règlement de l'insertion se fait 50% à la signature du bon de commande et 50% à la sortie du magazine. Tous éventuels frais de rappel et/ou de poursuites seront à la charge de l'annonceur.
- 10.- Le bon de commande signé par l'annonceur ou l'un de ses auxiliaires autorisés constitue un titre de mainlevée au sens de l'article 82 LP.
- 11.- Le droit suisse est applicable aux relations contractuelles entre l'annonceur et la société AB CONCEPT à titre supplétif.
- 12.- Le for juridique est à Genève.